

Rentrée **2025-2026**
ESPACE JEUNESSE



BESOINS DE RESERVATION Périscolaire & Mercredi

4 Etapes :

- ① Compléter un formulaire pour la fratrie si les besoins sont les mêmes et y joindre les **justificatifs (voir ci-dessous)**, si non un formulaire par enfant.
- ② Etude de la demande par le pôle Jeunesse de la CCVDS
- ③ Le rendez-vous d'inscription avec la responsable de site **validera l'inscription finale pour la rentrée scolaire**

CONSENTEMENT POUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

JUSTIFICATIFS A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC CE FORMULAIRE
(pour les anciennes familles ET les nouvelles familles):

- **Justificatif d'emploi** (en tête de la dernière fiche salaire ou attestation employeur **pour chaque parent**) ⇒ Pour justifier de votre situation professionnelle
- Vous avez un planning de travail qui change à la semaine ou au mois, **une attestation employeur qui indique que vous avez un planning de travail modulable** ⇒ (attention ce type de contrat est limité)
- Vous êtes en recherche d'Emploi ⇒ **Attestation « France Travail »**
- Vous êtes en formation professionnelle ou étudiant ⇒ **Attestation organisme**
- Vous êtes Parent isolé ⇒ **Justificatif CAF**

**ATTENTION : En cas d'absence de justificatif,
le dossier incomplet ne sera pas traité.**

Ce formulaire est à déposer ou à **envoyer dûment complété AVANT LE 25 FEVRIER 2025** et accompagné **des justificatifs demandés à :**

Pôle Administratif Jeunesse Enfance Education (PAJEE), à l'attention de JULIE GUERIN
12 rue pasteur 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK ou par mail jguerin@cc-vallee-doller.fr
03.89.38.05.77

VOS INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

N° ALLOCATAIRE CAF : ou N° ALLOCTAIRE MSA :

INSCRIPTION DE VOTRE OU VOS ENFANT(S) :

NOM-Prénom	Date de naissance	Périscolaire fréquenté en 2024-2025	Classe pour Septembre 2025	Commune de scolarisation

SITUATION PROFESSIONNELLE DES RESPONSABLES LEGAUX :

	En emploi	En recherche d'emploi	En formation professionnelle	Etudiant (e)	Parent isolé
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concubin du père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concubin de la Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom(s) / Prénom(s) de(s) l'enfant(s) :

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

① **CONTRAT ANNUEL** – RESERVATION DE JOURS FIXES SUR L'ANNEE

TOUTE LES SEMAINES :

	Midi	Sortie Ecole- 17h30	Perm 17h30- 18h30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

SEMAINES PAIRES :

	Midi	Sortie Ecole- 17h30	Perm 17h30- 18h30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

SEMAINES IMPAIRES :

	Midi	Sortie Ecole- 17h30	Perm 17h30- 18h30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

② **CONTRAT MENSUEL**

UNIQUEMENT POUR LES PLANNINGS DE TRAVAIL MODULÉS MENSUELLE AVEC JUSTIFICATIF EMPLOYEUR



NOMBRE DE CONTRATS LIMITÉ PAR SITE PÉRISCOLAIRE

③ **CONTRAT OCCASIONNEL** – RÉSERVATION PONCTUELLE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

ACCUEIL MERCREDI :

① **CONTRAT ANNUEL** – RESERVATION DE JOURS FIXES SUR L'ANNEE

	JOURNEE 7H30-16H	MATIN 7H30-12H	MATIN+REPAS 7H30-13H	REPAS + AM 12H-16H	AM 13H00- 16H00	PERM 16H-17H30	PERM 17H30- 18H30
TOUTES SEMAINES							
SEMAINES PAIRES							
SEMAINES IMPAIRES							

② **CONTRAT MENSUEL**

UNIQUEMENT POUR LES PLANNINGS DE TRAVAIL MODULÉS MENSUELLE AVEC JUSTIFICATIF EMPLOYEUR



NOMBRE DE CONTRATS LIMITÉ PAR SITE PÉRISCOLAIRE

③ **CONTRAT OCCASIONNEL** – RÉSERVATION PONCTUELLE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

Je soussigné(e) déclare, avoir pris connaissance des tarifs en cours (ci-joint) et je valide mes besoins de réservations.

JE PRENDS NOTE QUE :

- Ce formulaire ne vaut pas une réservation. Une étude de ma demande sera faite et une réponse me sera transmise par la CCVDS.
- Pour les contrats d'accueil de type mensuel, **il est impératif de joindre un justificatif de l'employeur** qui stipule un planning de travail avec horaires modulables. Attention, ces types de contrats sont très limités.
- Pour les réservations de l'accueil du mercredi, deux sites d'accueil sont prévus par la CCVDS. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.
- Un rendez-vous, placé courant juin 2025 avec la responsable de la structure et/ou la coordinatrice ACM, validera l'inscription définitive

Date :

Signature :